#### Mairie de FLAVY-LE-MARTEL



<u>E-MAIL : mairie@flavy-le-martel.fr</u> <u>Site de la Mairie : www.flavy-le-martel.fr</u>

### Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du lundi 25 août 2025 à 18 heures 00

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 août à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. JULIEN Patrick, Maire de FLAVY-LE-MARTEL.

Membres Présents: JULIEN Patrick, ABRAHAM Hervé, DUBOIS Christine, LEFEVRE Régis, GRAS Delphine, BAS Jean-Pierre, OUDELET Laëtitia, TRICOTEAUX Denis, HOUDARD Céline, LABOURO-RAUH Armelle, DECLERCK Michel, LEMARCHAND Caroline, ROBINET Jean-Marie, VAN ISACKER Éric, LOBBE Joël.

<u>Absents</u>: VIOT Séverine, GREHAN Stéphanie, FAUQUEMBERGUE Jean-François, BOURGIS Sylvie.

### Représentés: /

Après avoir constaté que le quorum été atteint, Monsieur JULIEN Patrick ouvre la séance.

Monsieur LOBBE Joël a été élu secrétaire de séance pour la présente réunion de Conseil Municipal.

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du lundi 07 juillet 2025 est adopté à l'unanimité.

## Ordre du jour

202531 - Création d'un contrat à durée déterminée d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet

Pour faire face aux besoins du service cantine-garderie, le conseil municipal décide à l'unanimité de créer un emploi à contrat à durée déterminée d'Adjoint Technique Territorial pour une durée hebdomadaire de 20 h 00 à compter du 01.09.2025.

#### 15 voix pour

#### 202532 - Création d'un poste permanent de Rédacteur Territorial à temps complet

A la suite de la promotion interne d'un Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet, l'assemblée décide à l'unanimité la création d'un poste de Rédacteur Territorial à temps complet pour une durée hebdomadaire de 35H00, Catégorie B à compter du 01.10.2025 et d'ouvrir les crédits budgétaires correspondants au budget 2025.

#### 15 voix pour

### <u>Informations diverses</u>

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un projet d'ouverture de type bar est en cours. Celui-ci serait implanté dans la rue André Brulé (anciennement la Boulangerie JOUAN). Le futur propriétaire a exprimé le souhait de commencer son activité commerciale vers le 15 septembre prochain.

Par ailleurs, Monsieur le Maire fait savoir que les travaux d'installation des volets roulants dans les écoles primaire et maternelle de la commune sont désormais achevés. Monsieur BAS, 5ème adjoint au Maire, précise qu'une différence de température de 4 degrés est déjà perceptible, confirmant ainsi l'efficacité de ces aménagements.

Il informe l'assemblée que l'intervention de l'entreprise SALMON Julien 62840 LAVENTIE portant sur la restauration de vitraux dans l'église de la commune est finalisée.

# Questions d'initiatives

Monsieur LEFEVRE Régis: fait un point sur les travaux d'élagage des haies situées aux abords des marais ainsi que le long des chemins communaux, notamment le chemin de La Fère et le chemin Vert. Ces interventions, non encore réalisées à ce jour, devraient être effectuées d'ici la fin du mois.

Il informe également l'assistance que les travaux de réparation de la voirie rue de la Croisette n'ont pas encore été entrepris, en l'absence de retour de la voirie départementale. Il souligne que, dans le département, une seule entreprise est actuellement habilitée à intervenir, ce qui complique la planification des opérations.

<u>Madame DECLERCK Michel</u>: annonce que l'élaboration du bulletin municipal est en cours. Il précise qu'il compte sur la mobilisation des conseillers municipaux pour assurer la distribution du bulletin auprès des administrés.

Monsieur BAS Jean-Pierre : rappelle que quatre entreprises ont été sollicitées dans le cadre du projet d'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation collective étendue et informe l'assemblée que les montants des propositions reçues oscillent entre 25 431 € et 34 195 €.

Il précise que la commune est actuellement dans l'attente du rapport d'étude comparative des offres de Monsieur CARTON, chargé de projets énergies renouvelables à l'USEDA.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 18h30.

Monsieur LOBBE Joël Secrétaire de séance Monsieur JULIEN Patrick Maire